

INFOS Hebdo

4 juillet 2013

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

MONDE

L'armée égyptienne Reverse MORSI. Le Président a été destitué et la Constitution est suspendue à titre provisoire. Le juge Adly MANSOUR, président du Conseil constitutionnel, a été désigné par l'armée pour diriger le pays le temps de la transition. Mohamed MORSI, élu il y a à peine un an, a été arrêté et conduit dans la nuit au ministère de la Défense. D'autres cadres dirigeants de la confrérie des Frères musulmans ont également été arrêtés. En tout, 300 mandats d'arrêt ont été lancés contre des responsables de l'organisation. Le chef d'état-major a demandé l'organisation d'une élection présidentielle et d'élections parlementaires. Il souhaite aussi la création d'un comité de réconciliation nationale. Il a prévenu que l'armée et la police répondraient à toutes les violences. Ses déclarations ont été accueillies par des cris de joie et des scènes de liesse sur la place Tahrir où sont rassemblés les opposants à Mohamed MORSI. Les violences des derniers jours auraient fait plus de 40 morts au Caire, auxquelles s'ajoutent 14 morts et des centaines de blessés à Alexandrie. Les Nations unies, les États-Unis, et plusieurs autres pays, ont exprimé leur inquiétude et appelé l'armée égyptienne à restituer le pouvoir à un gouvernement civil aussi vite que possible.

On négocie quand même. Un net refus allemand, suivi par une grande majorité des partenaires européens : l'Union européenne n'a pas voulu, comme le proposait fermement la France, retarder l'ouverture des négociations sur un accord de libre échange entre l'Union européenne et les États-Unis en raison des accusations d'espionnage formulées contre Washington. Paris s'est finalement ralliée à un compromis qui permettra aux pourparlers de débiter la semaine prochaine. Un groupe de travail euro-américain sur les activités des services de renseignement sera créé simultanément...

Paris demande des explications à Washington. « *La France ne peut pas accepter ce type de comportement* » a déclaré François HOLLANDE qui demande que « *cela cesse immédiatement* ». Ajoutant : « *on ne peut avoir de négociations ou de transactions sur tous les domaines qu'une fois obtenues ces garanties, pour la France mais ça vaut pour toute l'Union européenne, tous les partenaires des États-Unis* ». Réaction après les révélations de l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, qui a assuré que Prism, le programme d'espionnage de l'Agence nationale de sécurité (NSA), avait visé les institutions de l'Union européenne.

OBAMA réagit. Les États-Unis fourniront à leurs alliés européens toutes les informations qu'ils réclament. Washington continue « *d'évaluer* » les articles de presse sur les révélations de l'ancien consultant de la NSA Edward SNOWDEN. Ils « *communiqueront (ensuite) de manière appropriée avec leurs alliés* », a poursuivi le Président américain en visite en Tanzanie. Quant à celui par qui le scandale a été révélé, il est toujours coincé dans la zone de transit de l'aéroport de Moscou-Cheremetievo. Edward SNOWDEN a déposé des demandes d'asile à 21 pays, dont la France. Manuel VALLS a refusé.

Les Anglais aussi... Selon the Guardian, les services britanniques interceptent en grande quantité les téléphones et communications Internet. L'opération a pour nom de code « *Tempora* ». Elle a été mise en place il y a plus d'un an et demi après la construction et l'installation impressionnante de ces services de sa Majesté. Les informations obtenues sont conservées pendant un mois pour exploitation en deux parties : les télécommunications et les réseaux Internet. Elles seraient ensuite communiquées aux Américains ...

Qui est le pays le plus espionné ? C'est l'Allemagne, avec 500 millions de connexions téléphoniques et Internet enregistrées mensuellement, assure le « *Spiegel* », qui explique qu'une journée « *normale* » de surveillance tourne autour de 15 millions d'appels téléphoniques recensés en Allemagne, pour environ 2 millions en France. L'Allemagne, comme la France, sont considérées par la NSA comme moins fiables que le Canada, la Grande-Bretagne et l'Australie.

Rumeurs sur Edward Snowden. Elles courent, elles courent... La dernière : il se serait trouvé à bord de l'avion du président bolivien Evo MORALES qui rentrait de Moscou. Espaces aériens portugais, espagnol, italien et Français « *fermé pour raisons techniques* ». L'avion colombien a été contraint à une escale imprévue à Vienne. L'ex-espion n'était pas à bord...

Mali. L'ONU a pris le relais de la force africaine de maintien de la paix. Les 6.300 soldats africains de la Misma ont été intégrés à la Minusma, la mission de paix des Nations unies. Elle s'appliquera principalement à sécuriser le Nord, soit les 2/3 du pays, toujours menacés par les rebelles islamistes. La Minusma aura plus de 12.000 hommes d'ici la fin de l'année. En attendant elle pourra s'appuyer sur les 3.200 militaires français toujours déployés au Mali, au moins jusqu'au premier tour de la présidentielle, le 28 juillet.

François HOLLANDE à Tunis en visite d'État. La première depuis la chute du régime de BEN ALI en janvier 2011. À la tête d'une très importante délégation de 10 ministres et d'une quarantaine de chefs d'entreprises, il a été accueilli par son homologue tunisien, Moncef MARZOUKI, avec qui bien sûr on parle de la situation en Égypte. François HOLLANDE s'adressera ce vendredi à l'Assemblée nationale constituante. Le Président français devrait annoncer le maintien de son aide de 500 millions d'euros et une conversion de la dette tunisienne (un milliard d'euros environ) pour financer des investissements.

POUTINE l'a voulu, le parlement l'a fait. La loi d'amnistie a été votée par 298 députés de la Douma. Aucune voix contre et 1 seule abstention. Plusieurs milliers de personnes, emprisonnées pour des délits économiques et financiers, pourraient être libérées. Cette mesure est censée améliorer le climat des affaires en Russie, au moment où la croissance a nettement ralenti dans le pays. Seuls les détenus condamnés une fois sont concernés.

EUROPE

On est 28. La Croatie est entrée dans l'Union européenne. « *Bonjour citoyens de l'Union européenne* », titrait en une le quotidien Jutarnji List. La presse croate a été enthousiaste malgré la morosité ambiante en Europe et le peu d'enthousiasme pour ce nouvel élargissement. La Croatie est en récession depuis 2009 et le chômage touche 20% des quelque 4,2 millions d'habitants. Le PIB est de 39% en dessous de la moyenne européenne. Seules la Roumanie et la Bulgarie se placent derrière Zagreb.

Ioulia TIMOCHENKO bientôt en Allemagne ? L'ex-Première ministre ukrainienne doit se faire opérer en urgence par des médecins allemands pour une hernie discale. L'état de santé de l'égérie de la révolution orange incarcérée depuis deux ans se détériore. Son transfert est en cours de négociation, selon sa fille. Les poursuites à l'encontre de Ioulia TIMOCHENKO ont provoqué une grave crise entre l'Ukraine et l'UE qui voit des motivations politiques dans ces affaires judiciaires et demande la libération de l'opposante.

Portugal : démissions en chaîne. Le ministre des Affaires étrangères, Paulo PORTAS, numéro 2 du gouvernement depuis la démission de son collègue des Finances, a annoncé qu'il quittait lui aussi ses fonctions. Il dit contester le choix du remplaçant (son adjointe), lequel choix indiquerait clairement que le Premier ministre entend poursuivre sur la voie de la rigueur budgétaire.

Chômage dans la zone euro : nouveau record en mai. 12,1% de la population active selon Eurostat.

Fonctionnaires européens. La réforme du statut, vivement contestée par les syndicats, a été adoptée par le Parlement. Le montant des économies s'élèvera à 2,7 milliards d'euros d'ici 2020, soit 1,7 milliard de plus que proposé par la Commission européenne. Les effectifs baisseront de 5% d'ici à 2017. La durée minimale de travail hebdomadaire augmente de 37,5 heures à 40 sans contrepartie salariale, l'âge de la retraite est relevé à 66 ans pour les nouvelles embauches et à 65 ans pour le personnel actuel.

AFRIQUE, AMÉRIQUES & ASIE

Hissène HABRÉ, arrêté à Dakar. L'ancien Président Tchadien qui était réfugié depuis 22 ans au Sénégal est accusé de crimes contre l'humanité, pour la répression qui aurait fait des milliers de morts pendant son règne à N'Djamena de 1982 à 1990. Le président tchadien Idriss DÉBY ITNO s'est réjoui qu'HABRÉ soit « *rattrapé par l'histoire* » et a salué l'action de son homologue sénégalais, Macky SALL, qui n'a eu de cesse de relancer le dossier.

Dérapage. Le vice-Premier ministre turc, Besir ATALAY, a accusé « *la diaspora juive* » d'avoir participé à l'organisation des manifestations contre le régime. Il a également mis en cause la presse internationale et des « *forces étrangères* ».

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La loi sur la représentation des Français de l'étranger devant le Conseil constitutionnel. La saisine a été signée par 95 membres de l'opposition sénatoriale UMP. Plusieurs griefs sont faits à la loi, qu'il s'agisse du manque de sécurité du vote et des atteintes au respect du secret de celui-ci, ou encore de la méconnaissance de l'article 34 de la Constitution (domaine de la loi par opposition au domaine d'action du gouvernement), et enfin de la méconnaissance du respect du pluralisme politique. Le Conseil constitutionnel a un mois pour rendre sa décision. Elle peut être de déclarer contraire à la Constitution tout ou partie du texte. En cas de censure partielle ou totale, le texte est renvoyé devant le Parlement. Mais les Sages peuvent également faire des « *réserves d'interprétation* » : le texte est alors conforme et donc publié, certaines dispositions devant être comprises ou appliquées de la façon indiquée par le Conseil. Cela permet aux Juges constitutionnels de ne pas invalider une loi ou une disposition. Le processus législatif n'est alors pas relancé et la loi entre en vigueur.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Ministre au vert... Delphine BATHO éjectée du gouvernement pour avoir critiqué publiquement « *un mauvais budget* » en raison de la baisse des crédits de 7% envisagée pour son ministère en 2014. La ministre de l'Écologie a refusé de revenir sur ses propos, elle a été remerciée et remplacée par Philippe MARTIN, élu socialiste du Gers, précurseur de l'écologie au PS. Les deux ministres verts restants, Cécile DUFLOT (logement) et Pascal CANFIN (développement), ont exclu de quitter le gouvernement dans l'immédiat, lors d'une réunion de crise qui a suivi le limogeage, mais jugeront les engagements du gouvernement à la rentrée sur le budget 2014. Jean-Vincent PLACÉ, le président du groupe EELV au Sénat, a affirmé que les écologistes n'étaient « *pas loin de la sortie* » du gouvernement, car ils ne pourraient pas voter à l'automne un budget de l'Écologie en baisse. Delphine BATHO devrait retrouver son siège à l'Assemblée nationale. En attendant, la ministre déchuë a convoqué une conférence de presse pour expliquer les circonstances de son départ du gouvernement.

Orientation des finances publiques : le gouvernement veut économiser. 9 milliards d'euros d'économies doivent être concrétisés dans le prochain projet de loi de Finances pour 2014. Le déficit public devrait augmenter. Selon le rapporteur du Budget de l'Assemblée nationale, « *il n'est pas impossible que la prévision de déficit public (...) se rapproche de 3,5% du PIB* », contre 2,9% initialement prévus. L'effort budgétaire nécessaire serait réparti à 70% sur les dépenses et 30% sur les recettes. Soit 13 milliards d'économies. Les missions prioritaires définies par l'Exécutif seront épargnées (enseignement, emploi, sécurité, justice, lutte contre la pauvreté). Leur budget augmentent en moyenne de 2,3%. Pour les autres missions, la baisse moyenne serait de 2,8%.

COPE confirmé. 87.823 votants ont participé au vote sur Internet selon les résultats définitifs, soit 72,4% d'abstention. Les nouveaux statuts récoltent 92,8% de « *oui* ». 92,4% ont refusé une éventuelle nouvelle élection à la présidence de leur parti en septembre. Jean-François COPE restera donc Président de l'UMP jusqu'en 2015.

Force Républicaine. C'est le nom du micro parti de François FILLON, dont « *l'ambition est d'être le fer de lance de la remobilisation intellectuelle et politique de notre pays* ». Il a lancé son site Internet : www.force-republicaine.fr.

Laurence PARISOT va peut être faire de la politique... Après son départ de la présidence du Medef elle veut « *rester dans le débat public* ». Elle ne peut exclure de s'engager en politique et laisse aussi entendre que la direction d'une grande entreprise pourrait l'intéresser. Laurence PARISOT a quitté la présidence de la principale organisation patronale française, qu'elle a dirigée 8 ans. Elle est remplacée par le patron du groupe de connectique Radiall, Pierre GATTAZ. L'ancienne patronne des patrons a déjà intégré le Conseil économique, social et environnemental.

Marie-Anne MONTCHAMP candidate à la Mairie de Nantes. Ancienne ministre, ancienne députée du Val-d'Oise, Marie-Anne MONTCHAMP, qui avait été candidate aux législatives françaises dans le Benelux, devrait affronter la candidate socialiste Johanna ROLLAND.

Immunité levée pour Marine LE PEN. Les députés européens ont décidé de lever l'immunité parlementaire de la présidente du Front national, qui est visée par une plainte du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap) relative à ses propos du 10 décembre 2010 à Lyon établissant un parallèle entre les prières des musulmans dans la rue en France et l'Occupation. Pas surprise, Marine LE PEN a réagi : « *Je vais me défendre devant le tribunal et je suis absolument convaincue que le tribunal me donnera raison et protégera mon droit à dire aux Français la vérité sur la situation, notamment des prières de rue, mais pas seulement* ».

COPÉ pas « un fanatique spontané » d'une primaire pour 2017. Le Président de l'UMP a admis que « *des concessions étaient à faire* », « *pour que tout le monde travaille ensemble* ». Il relève un avantage à l'organisation d'une primaire à droite : « *cela permet de ne pas décider par sondage* ». Enfin, Jean-François COPÉ a assuré que Nicolas SARKOZY ne lui avait « *jamais parlé* » d'une suppression des primaires pour la présidentielle.

Qui pour l'UMP en 2017 ? 58% des sympathisants de l'UMP souhaitent que ce soit Nicolas SARKOZY le candidat du parti à la prochaine présidentielle. Très loin devant François FILLON (16%), Alain JUPPÉ (8%) ou Jean-François COPÉ (5%). Sondage Ifop pour Valeurs actuelles. Si l'ancien Président de la République n'était pas candidat, c'est l'ancien Premier ministre qui l'emporterait avec 34%.

Popularité. François FILLON et Manuel VALLS sont les personnalités que les Français préféreraient voir élus président de la République, selon un sondage Harris Interactive pour Marianne. À droite, l'ancien Premier ministre FILLON est toujours préféré à ses adversaires : 50% contre 28% à Jean-Luc MÉLANCHON, 48% contre 29% face à Arnaud MONTEBOURG, 59% contre 20% face à Marine LE PEN. À gauche, Manuel VALLS est battu par François FILLON 37% contre 41%, mais il bat Jean-François COPÉ 48% à 28%. Le ministre de l'Intérieur bat également Marine LE PEN (54% contre 26%). L'institut précise qu'il ne s'agit pas d'intentions de vote, mais de noter les personnalités politiques « *pouvant incarner une sorte de relève* ».

PARLEMENT

Session extraordinaire du Parlement depuis mardi dernier et jusqu'au 26 juillet. À l'ordre du jour, 25 projets de loi et 9 propositions de loi. Débat sur l'orientation des finances publiques, mais aussi projet de loi interdisant, à compter de 2017, le cumul d'un mandat de parlementaire avec une fonction à la tête d'une collectivité locale. Débats sur la modernisation de l'action publique territoriale... À partir du 10 juillet, projet de loi constitutionnelle sur la réforme du Conseil national de la magistrature. Le vote semble toutefois compromis. L'adoption nécessite la convocation du Parlement en Congrès à Versailles. Même si les délais semblent trop courts pour qu'ils se tiennent fin juillet, le gouvernement n'a pas abandonné cette idée. En deuxième lecture après l'examen au Sénat, l'examen des projets de loi autour de la transparence de la vie publique ou encore la lutte contre la fraude fiscale devrait occuper les parlementaires jusqu'à fin juillet.

Bilan de la session qui s'achève... 39 textes ont été définitivement adoptés. L'Assemblée nationale a examiné 25.000 amendements, et le Sénat 7.000. Les sénateurs ont siégé en séance plus de 866 heures durant 122 jours de séance. Il faut encore compter les 1.337 heures de commission et les 281 heures de délégation. La procédure accélérée a été engagée sur 31 projets de loi. Jean-Pierre BEL, le Président du Sénat, a jugé que cette procédure « *écourtait prématurément le dialogue entre les deux assemblées au risque de compromettre un accord* ».

Sénat.

Transparence de la vie publique. Les sénateurs socialistes vont proposer un amendement pour supprimer les peines pénales en cas de publication du patrimoine d'élus après consultation à la préfecture, rejoignant ainsi le texte du gouvernement, contre ce qui avait été décidé par les députés.

JUSTICE

Bernard TAPIE en examen. L'homme d'affaires a été placé sous contrôle judiciaire et mis en examen pour escroquerie en bande organisée dans l'enquête sur l'arbitrage qui lui a accordé 403 millions d'euros en 2008 pour solder son litige avec le Crédit Lyonnais sur la revente d'Adidas. Bernard TAPIE s'est dit victime d'un « *acharnement médiatique* » et d'un « *complot* » en assurant que le dossier était vide et que « *dans les faits c'est SARKOZY qu'on visait* ».

Liberté de conscience ? 7 Maires opposés au mariage des couples de même sexe ont déposé un recours devant le Conseil d'État. Ils demandent l'annulation de la circulaire du ministère de l'Intérieur qui rappelle les obligations relatives à la célébration des mariages. Les requérants estiment que ce texte fait « *pression* » sur ceux qui ont « *clairement manifesté leur hostilité à un mariage qui n'en est pas un* ». Ils ont également déposé une question prioritaire de constitutionnalité pour faire valoir leur « *liberté de conscience garantie par la Constitution* ». Le ministre de l'Intérieur, Manuel VALLS, a réaffirmé qu'il ne peut pas y avoir d'« *applications différenciées* » de la loi.

CONSEIL DES MINISTRES

Projets de loi. Actualisation de la loi n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie. / **Égalité entre les femmes et les hommes.** Le texte, présenté par Najat VALLAUD-BELKACEM, réforme notamment le congé parental pour les enfants nés ou adoptés à partir du 1^{er} juillet 2014, pour inciter les pères à en bénéficier. Il renforce également la protection des femmes contre les violences conjugales, évince des marchés publics les entreprises condamnées pour discrimination. Il renforce également les sanctions financières pour les partis ne respectant pas la parité à partir des législatives de 2017. / Arrêté d'admission en qualité de pupille de l'État. Communications : **Le bilan du Conseil européen des 27 et 28 juin 2013 - Le travail de la justice et de la police au service de la lutte contre la récidive.**

ÉCONOMIE & DÉFENSE

Le hasard fait bien les choses. Y compris à la bourse ? C'est ce que pensent 2 physiciens italiens qui ont récemment publié une étude dont il ressort que les fluctuations des cours boursiers seraient totalement livrées au hasard, et donc imprévisibles. En comparant les prévisions obtenues à partir de 4 stratégies courantes sur les marchés avec celles d'une « non stratégie », à savoir le hasard, ils se sont aperçus que le taux de réussite moyen de chaque modèle classique, de toutes les stratégies, était de 50%. En clair : à pile ou face...

Comptes à l'étrangers. En 2012, quelque 108.833 contribuables ont déclaré détenir un compte bancaire à l'étranger. La Direction générale des finances publiques, qui diffuse ces chiffres en forte hausse par rapport aux années précédentes, rappelle que ses moyens d'enquête ont été renforcés. 18 milliards d'euros de droits et de pénalités ont été récupérés, grâce à 1,5 million de contrôles fiscaux. 1.157 dossiers ont été transmis à la justice.

SANTÉ & SOCIÉTÉ

La mairie de La Rochelle a brûlé. Ravagée par un spectaculaire incendie. Les dégâts sont très importants et coûteront plusieurs dizaines de millions d'euros, selon le maire de la ville, Maxime BONO. En revanche, le mobilier d'époque et les nombreuses œuvres d'art et objets historiques du site ont été tirés des flammes à temps.

Une loi sur la fin de vie, vers la fin de l'année. Annoncée par François HOLLANDE, la loi sera déposée au Parlement à l'issue d'un débat national que préconise le Comité consultatif d'éthique (CCNE). Ce projet de loi sur ce sujet délicat, correspond à l'engagement 21 de son programme électoral. Il devrait « compléter et améliorer la loi LEONETTI qui est déjà un premier pas dans la direction qui est celle de la dignité humaine », a ajouté le Président.

Crédit immobilier : le plus bas historique. Il a été atteint en juin pour les crédits accordés par les banques aux particuliers : 2,89%.

Couvrez ce glacier qui ne saurait fondre.. Opération audacieuse pour protéger les glaciers du réchauffement climatique. Comme depuis plusieurs été, les Suisses emballent dans des kilomètres de bâches isolantes certains glaciers pour les mettre à l'abri du soleil. C'est le cas entre autres du glacier du Rhône, le Rhonegletscher, vieux de plus de 11 millions d'années, mais qui a reculé de façon spectaculaire au cours des 150 dernières années. Efficace, audacieuse, mais chère, l'opération revient à 10 euros le mètre carré...

Nuit noire profitable. Extinction de l'éclairage public de nuit : commerces, vitrines, bureaux, écoles, mairies depuis 1er juillet entre 1 h et 7 h. Une mesure qui s'inscrit dans le programme énergétique du projet du Grenelle de l'Environnement pour réduire le gaspillage. La facture électricité de 2011 avait battu des records engageant une perte de 61,4 milliards d'euros dans l'année... L'extinction équivaut en une nuit à la consommation de 750 000 ménages.

CULTURE, NOUVELLES TECHNOLOGIES & SPORTS

La souris est orpheline. L'ingénieur et pionnier de l'informatique Douglas Engelbart, inventeur génial de la souris d'ordinateur, est décédé à l'âge de 88 ans en Californie. Le brevet avait été déposé en 1967. Ses recherches avaient aussi porté sur la visioconférence, la téléconférence, le courrier électronique, les "fenêtres" et le lien hypertexte mais il est surtout connu pour avoir inventé la souris d'ordinateur.

Le 100^e Tour... Le coup d'envoi du 100^e Tour de France a été donné depuis la Corse. Le Britannique Mark CAVENDISH a remporté au sprint la 5^e étape du Tour alors à Marseille, à l'issue de laquelle l'Australien Simon GERRANS a conservé son maillot jaune.

La finale de BARTOLI ? 6 ans après avoir été en finale à Wimbledon, Marion BARTOLI a décroché son billet pour le dernier carré en dominant l'Américaine Sloane STEPHENS (n°17) en deux sets, 6-4 7-5. Ce jeudi, la Française (n°15) doit jouer sa place en finale face à la Belge Kirsten FLIPKENS, tête de série numéro 20.

CARNET – NOMINATIONS

Les Belges auront un nouveau roi. Albert II a annoncé qu'il abdiquerait le 21 juillet, jour de la fête nationale en Belgique, en faveur de son fils Philippe. Âgé de 79 ans, le souverain constate que « son âge et sa santé ne lui permettent plus d'exercer ses fonctions comme il le voudrait ». Philippe préparé à cette fonction depuis 20 ans est âgé de 53 ans. Si le rôle du roi des Belges, qui n'a aucun pouvoir exécutif, est largement symbolique, il constitue néanmoins un facteur d'unité pour la Belgique, pays fédéral où les prérogatives des gouvernements régionaux se sont élargies sous la pression des indépendantistes flamands.

Jocelyne CABALLERON, représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Philippe TRUQUET, consul général à Abidjan.

Pierre MOURLEVAT, chef des services économiques à Tel Aviv.

Alexandre de JUNIAC, nouveau PDG d'Air France.

Pierre GATTAZ, nouveau Président du MEDEF.

Jean-Paul BAILLY quitterait la présidence de La Poste. Il pourrait être remplacé par Philippe WHAL, le patron actuel de la Banque Postale.

INFOS Hebdo, tous droits réservés. Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.

Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie.

Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif.

La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

Cabinet parlementaire – tél : + 33 1 42 34 26 87 r.delpicchia@senat.fr